

SERVICE : Affaires culturelles

Nombre d'exemplaires :

Visa du Service :

Visa de M. le Directeur général :

PROJET DE DELIBERATION - CONSEIL COMMUNAL DU 29 JUIN 2020

---

SEANCE PUBLIQUE

N° CULTURE – Poursuite de l'activité Médiathèque en 2020 – Reconduction de la convention PointCulture – Pour Approbation – Soumettre au Conseil communal du 29 juin 2020

LE CONSEIL,

Vu le Code de la Démocratie locale et la Décentralisation notamment l'article L1122-30 qui précise que le Conseil règle tout ce qui est d'intérêt communal ;

Vu le décret du Gouvernement de la Communauté française du 21 novembre 2013 relatif aux Centres culturels ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 avril 2014 portant exécution du décret du 21 novembre 2013 relatif aux Centres culturels ;

Vu l'adoption par le Conseil communal en date du 28 octobre 2008 de la Convention d'intégration des activités et de collaboration technique entre le Centre culturel régional de Verviers, la Ville de Verviers, la Médiathèque de la Communauté française de Belgique et la Communauté française de Belgique et de la convention entre la Ville et le CCRV ayant pour objet d'organiser les modalités de fonctionnement de l'A.S.B.L. Centre culturel régional de Verviers pour ce qui concerne sa branche médiathèque ;

Vu la convention passée le 3 juin 2014 entre le Ministère de la Communauté française et le Centre culturel définissant les conditions de subsidiarité du Centre culturel pour la double mission de prêts de médias au public et l'animation pédagogique s'appuyant sur des supports multimédias ;

Vu la décision du Collège communal du 22 décembre 2017 de solliciter le maintien du subside spécifique « Médiathèque » auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Vu la décision du Collège communal du 14 septembre 2018 de faire reprendre par la Ville les activités de la Médiathèque en les intégrant dans les missions de la Bibliothèque

Vu l'adoption par le Conseil communal en date du 17 décembre 2018 de la convention de partenariat liant la Ville de Verviers et l'asbl PointCulture

Vu le courrier en date du 13 décembre 2019 de l'asbl PointCulture transmettant une proposition d'avenant à la convention de partenariat pour l'année 2020

Vu l'avis émis par la Section de M. Chefneux, Echevin, en sa séance du 19 juin 2020;

Vu l'intérêt pour la Ville de Verviers et ses habitants de disposer d'un service concerté et unifié qui coordonne et promeut l'accès dynamique aux divers supports (écrit et écran) de connaissance et d'information ;

- Par \* voix contre \* et \* abstentions,

ADOPTE :

L'avenant à la convention de collaboration technique et de partenariat liant la Ville de Verviers à l'asbl PointCulture

La présente délibération sera transmise à l'asbl PointCulture, 6, place de l'Amitié 1160, Bruxelles

PAR LE CONSEIL :

PROJET soumis au Conseil communal